



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

ANNEXE 3

à l'arrêté de la préfète de la région Pays de la Loire n° 37/2018 du 2 août 2018 portant ouverture de la pêche au chalut pélagique dans la zone dite du « plateau de l'île d'Yeu », entre le 1^{er} décembre 2018 et le 31 janvier 2019

DEMANDE D'AUTORISATION
de pêche au chalut pélagique sur le plateau de l'ÎLE D'YEU **en couple**
(une demande par couple)

NOM et prénom de l'armateur demandeur :		
Navire :		Immatriculation :
Jauge brute (UMS) :	Puissance motrice (KW) :	Catégorie de navigation :

en couple avec :

NOM et prénom de l'armateur demandeur :		
Navire :		Immatriculation :
Jauge brute (UMS) :	Puissance motrice (KW) :	Catégorie de navigation :

Sollicitons l'autorisation de pratiquer la pêche au chalut pélagique sur le plateau de l'île d'Yeu dans les conditions prévues par l'arrêté de la préfète de la région Pays de la Loire n° 37/2018 du 3 août 2018 portant ouverture de la pêche au chalut pélagique dans la zone dite du « plateau de l'île d'Yeu », entre le 1^{er} décembre 2018 et le 31 janvier 2019.

L'ouverture verticale maximale du chalut employé est de (*en mètres*) :

Le secteur du PLATEAU DE L'ÎLE D'YEU est la zone comprise entre les points géographiques suivants :

- A 46°55'N 3°20'W
- B 46°48,5'N 3°20'W
- C 46°45'N 2°50'W
- D 46°54'N 2°50'W

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur :

<p align="center"><u>Avis du CRPMEM des Pays de la Loire</u></p> <p><input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p>Date Signature</p>	<p align="center"><u>Avis du DML du département d'immatriculation du navire</u></p> <p><input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p>Date Signature</p>
---	--